

Développer de nouvelles approches

Autor(en): **Pfister, Patrick / Roth, Frédéric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **3 (2001)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-995258>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Développer de nouvelles approches

Patrick Pfister et Frédéric Roth

Le sport n'est pas coupé des réalités sociales, culturelles, économiques ou politiques. Il n'a pas de valeur en soi. Il ne peut devenir un véritable moyen d'éducation et de prévention que par l'action d'éducateurs compétents. Ainsi, si ceux-ci cherchent à développer le fameux «killer instinct» chez les jeunes qui leur sont confiés, ils sous-entendent par là-même un certain regard sur le monde, un certain choix de société, avec les valeurs qu'il comporte. En d'autres termes, il convient de faire des activités physiques un moyen pédagogique et non un but en soi.

Pour cela, les éducateurs doivent aujourd'hui créer un nouveau sport, un nouveau système de pratiques corporelles, basé sur d'autres valeurs que la compétition, le mythe du champion et l'obsession du record. Cependant, à quelque niveau que l'on se situe, la tâche n'est pas évidente eu égard à la nécessité constante de réaliser des résultats. Un ex-ministre des sports ne défendait-il pas encore très récemment l'éducation physique pour la raison qu'elle permettrait d'améliorer le niveau des sportifs suisses? Or, ce qui importe, ce ne sont pas les médailles mais les valeurs qui sont transmises aux jeunes sportifs. Voici quelques idées qui permettront d'enrichir l'entraînement ou la leçon de «gym».

Dans le cadre de l'éducation physique

Faire découvrir d'autres valeurs en privilégiant des attitudes de coopération, d'entraide et de respect mutuel

Présenter une chorégraphie à plusieurs, construire des pyramides humaines, mettre l'accent sur les jeux de coopération (voir le cahier pratique de «mobile» 1/01), changer souvent de partenaires, jouer en fixant des règles différentes selon le niveau de compétence des joueurs, éviter les classements, etc.

Confier aux élèves qui pratiquent des sports en club des rôles d'organisateur, de mentor

Donner la possibilité à un footballeur, p. ex., de faire progresser ses camarades débutants et de leur faire découvrir les joies de son sport. Ainsi, il pourra prendre plus de plaisir à faire marquer un but qu'à marquer lui-même et ce rôle de personne ressource l'enrichira et le valorisera.

Développer l'objectif de toujours vouloir devenir meilleur et non le meilleur et faire découvrir que chacun, quel que soit son niveau, peut aider son camarade à progresser

Former des groupes hétérogènes afin que, lors de l'activité (gymnastique artistique, athlétisme, etc.), chacun puisse bénéficier des remarques, observations, «trucs» des autres membres du groupe pour s'améliorer.

Introduire d'autres activités, centrées sur la perception du corps

Apprendre à respecter son corps par l'écoute du corps au repos, en mouvement; mettre en place des exercices de relaxation et de respiration; découvrir et développer toutes les richesses de la communication non-verbale (mime, expression corporelle, etc.).

Introduire des jeux qui refusent la logique de confrontation et permettent l'auto-arbitrage

Proposer des jeux, tels que le tchoukball et l'ultimate-frisbee, qui permettent à chacun de juger pour soi s'il a fait une faute ou non.

Former les groupes, les équipes avec soin, dans un souci d'équité et de convivialité
Mélanger forts et faibles, changer régulièrement les équipes.

Débattre et discuter des événements sportifs

Discuter des enjeux sportifs, politiques et financiers du sport à l'occasion d'un événement important; développer l'esprit critique des élèves en collaboration avec le prof de français, d'histoire, de biologie.

Dans le cadre du club de sport

Rédiger une charte du club

Chaque club sportif décide de ses orientations et de ses objectifs principaux, en fonction desquels toutes les décisions sont prises: part de budget vouée à la formation, à la première équipe, etc. Quelles sont les ambitions et les attentes du club?

Chaque club devrait se référer à une charte qui donne le projet du club. Elle devrait faire l'objet d'un vaste débat entre tous les acteurs.

Créer un «climat» propre au club

La manière d'accueillir les équipes adverses, les arbitres, l'attitude des entraîneurs aux alentours des terrains, la répartition des tâches, tout contribue à créer un «climat» éducatif favorable. Avec le temps, cette ambiance deviendra un signe distinctif du club. **m**

Charte du tchoukball

«**L**e souci majeur de tout joueur doit être la recherche du beau jeu... Cette disposition d'esprit est la base de l'action sociale du tchoukball: elle permet de s'orienter vers la perfection et d'éviter toujours l'action négative envers l'adversaire. C'est plus qu'une règle de jeu, c'est une règle de conduite permanente, composante psychique du comportement, base de la personnalité sociale.» (Art. 2, let. c)